

SCI Michel THOMAS - contact

De: Anne Heurtel <anne.heurtel@heurtelmoga.com>
Envoyé: mercredi 25 septembre 2024 11:12
À: Nathalie SOUFFIR; conciliateur; Olivier Hess; BRIDONNEAU Catherine; Petra Alexandre; contact@scimt.fr; Andres Alvarez
Objet: RE: LA PLATEFORME / SCI MICHEL THOMAS

Madame le Conciliateur,
Cher Confrère,

Votre courriel a retenu toute mon attention.

Je tiens ici à rassurer la Plateforme sur le fait que la SCI MICHEL THOMAS est pleinement mobilisée.

En effet, j'ai, le 10 septembre dernier, expressément demandé au Syndic Olliade qu'une réunion préparatoire soit organisée en présence de l'Entreprise Lavillaugouet, B3E, les membres de l'ASL, Olliade et le SPS, précisément pour que la SCI puisse en référer à la Plateforme. Le DAAT était à cette occasion demandé.

Le Cabinet OLLIADE n'a pas répondu directement à mon courriel, mais dans les jours qui ont suivi, l'information a été donnée à la SCI de l'organisation d'une réunion le 25.

Monsieur THOMAS a bien conscience des préoccupations de La Plateforme et se mobilise donc en ce sens. Malheureusement, les informations ne sont pas transmises de manière spontanée aux membres de l'ASL et il est dommage de devoir toujours relancer.

Votre mail, dont le Cabinet est Olliade est destinataire, génèrera peut être davantage de réponses sur les informations légitimement attendues.

Je vous précise en tant que de besoin que Monsieur THOMAS sera bien entendu présent à la réunion prévue demain.

Dans cette attente,

Bien à vous.

Anne Heurtel
Avocat Associée

SELARL HEURTEL & MOGA
24 Avenue Victoria - 75001 PARIS
Code immeuble : 51382
(5ème étage escalier B - 6ème étage par l'ascenseur)
Tel. 01.85.08.70.67 - 06.16.34.85.60
anne.heurtel@heurtelmoga.com
www.heurtelmoga.com

PRIVILEGED & CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL

Cet e-mail contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni révéler ou transmettre son contenu à quiconque.

De : Nathalie SOUFFIR <souffir.avocat@orange.fr>

Envoyé : mardi 24 septembre 2024 17:34:14

À : conciliateur; Anne Heurtel; Olivier Hess; BRIDONNEAU Catherine; Petra Alexandre; contact@scimt.fr; Andres Alvarez

Objet : LA PLATEFORME / SCI MICHEL THOMAS

Madame le Conciliatrice,
Mon Cher Confrère,

Une réunion est prévue demain à laquelle je ne me présenterai pas, s'agissant d'une réunion technique, afin de préparer le début des travaux le 30 septembre prochain.

Lors de la réunion du 16 juin dernier, entre les parties, il a été prévu que la société LAVILLAUGOUET devait établir un planning de travaux pour permettre à ma cliente de prévenir ses équipes et de prendre les mesures nécessaires pour poursuivre son activité dans les meilleures conditions.

La société LAVILLAUGOUET s'était en effet engagée à fournir un planning détaillé avec localisation des zones d'intervention outre le mode opératoire des interventions, en particulier des dispositifs de prévention des écoulements intempestifs lors de changement de canalisation (il a été précisé que les canalisations seraient toujours en service), la protection des produits et racks, la localisation de leurs matériels et matériaux de chantier.

Par ailleurs, comme ma cliente l'avait indiqué lors de la réunion du 16 juin, la société LA PLATEFORME est tenue obligatoirement de présenter ces éléments auprès du CSE avant le début des travaux.

Or, nous n'avons pas reçu ces documents.

il aurait été utile que ces éléments soient d'ores et déjà adressés à ma cliente avant la réunion ou remis au plus tard demain lors de cette réunion car les travaux vont impacter l'organisation des lieux de vente.

Il est par conséquent impératif que la SCI MICHEL THOMAS se mobilise pour obtenir ces éléments auprès de la société LAVILLAUGOUET.

En l'attente

Bien cordialement

Nathalie SOUFFIR

Avocat au Barreau du Val de Marne

Ancien Membre du Conseil de l'Ordre

158 avenue du Général Leclerc

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Tél : 01 41 81 34 43